LES CIRCUITS DU BOIS DU ROUSSAY À ETRECHY

Jean-Yves Derouck¹
PRÉSENTATION DU SITE

Au sein du Bois du Roussay, les premiers circuits d'escalade ont été tracés dans les années 1980 par Michel Coquard, un instituteur membre de la FSGT qui habitait la commune. Tracés en jaune, peu difficile et en blanc pour enfant, ils ont ensuite été repris et complétés en 2010 par Pascal Etienne avec un parcours orange assez difficile et un vert assez facile pour les adultes débutants. Le vert avait été ébauché auparavant par un professeur d'EPS du collège d'Etrechy.

En 2021, à l'initiative de l'éducateur du service Jeunesse de la communauté de communes entre Juine et Renarde, plus de quatre-vingt personnes participent à un chantier de nettoyage des blocs pour faire revivre les quatre circuits d'escalade tombés dans un oubli immérité.

Des enfants des centres de loisirs de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde, des IME (Institut Médico Educatif) du département, le club d'escalade local (Etréchy Etampes Escalade), des adultes indépendants ont participé à ces journées pour permettre principalement aux blocs du

Site d'escalade

¹ NDLR : Le texte original de Jean-Yves a été complété avec des extraits des documents relatifs à ce lieu et disponibles sur le site du cosiroc.fr.

circuit blanc d'Etréchy de retrouver « le sourire ». On doit la dernière mouture des circuits vert, jaune et orange à un stage FSGT de formation à l'entretien des circuits (2022/23).

Le site a été acquis par l'Agence des Espaces Verts de l'Essonne. Et fin 2022, l'escalade a été interdite par le nouveau propriétaire, peut-être en répercussion du jugement de Vingrau. Heureusement, la mairie d'Etrechy, les enseignants sportifs et les grimpeurs locaux, la FSGT ainsi que le Cosiroc se sont mobilisés. Un rapport d'expertise géologique a été commandé et financé par le Cosiroc à Daniel Obert, expert honoraire près la Cour d'appel de Paris. Rendues début janvier 2023, ses conclusions ont été rassurantes.

Les quelques chaos observés sont stables de même que les rochers isolés bien ancrés dans le substrat. La pente sableuse, modérée et végétalisée, n'est entaillée par aucun ravinement susceptible de déstabiliser les rochers ancrés dans le substrat. Le grès des rochers auscultés est un grès franc, donc solide.

Vous pouvez trouver une version complète du rapport sur le site du Cosiroc. Suite à ce rapport et à des réunions sur place, l'interdiction a été levée.

Depuis le 1er janvier 2016, afin de favoriser le développement maîtrisé des sports de nature, chaque département se doit d'élaborer un PDESI (plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature) qui regroupe l'ensemble des activités de pleine nature (escalade, cyclotourisme,

randonnée pédestre, spéléologie, etc.). Le site d'Etrechy est maintenant inscrit dans le PDESI de l'Essonne.

Par ailleurs, notez que le Gersar répertorie treize abris ornés au lieu-dit cadastral du Bois Roussay sur ce même site d'Etrechy.

Une raison de plus peut-être de visiter ce lieu. Mais comme il est situé sur un versant plutôt Nord, attendez les beaux jours et n'oubliez pas une brosse, les mousses ont beaucoup poussé ces derniers temps.

ACCÈS

En voiture, suivre la RN 20 jusqu'à Etréchy. Rejoindre le complexe sportif du Roussay (collège). Stationner à proximité puis emprunter la rue des Frères Kennedy jusqu'au premier virage. Prendre le bon chemin (barrière métallique) pendant deux cents mètres et remonter dans le bois jusqu'aux départs des quatre circuits.



